STANLEY Security

VIDÉOSURVEILLANCE
SURVEILLER ET ALERTER

La vidéosurveillance est aujourd'hui un maillon essentiel à la sécurité de vos sites

La **vidéosurveillance** est aujourd'hui un maillon essentiel à la sécurité de vos sites.

Notre système de vidéosurveillance est un dispositif complet de caméras STANLEY Security installées sur votre site (à l'intérieur comme à l'extérieur) qui vous permet de surveiller à distance vos locaux professionnels.

Son premier avantage est d'avoir un effet dissuasif très important. Certaines personnes pensent qu'installer des caméras factices est suffisant. Cela découragera sans doute quelques individus malveillants de commettre des tentatives de vols ou d'effractions dans votre établissement mais ne suffira pas à protéger efficacement vos collaborateurs, visiteurs et locaux. Pour cela, STANLEY Security propose des solutions sur-mesure de vidéosurveillance, adaptées à ses clients.

Rencontrez-vous ces problématiques?

- Vos collaborateurs sont victimes d'actes d'incivilités ou d'agressions
- Vous avez subi une tentative d'effraction
- Vos marchandises et valeurs sont sujets à des vols

Si vous êtes concernés par au moins un de ces faits, un système de vidéosurveillance semble indispensable à votre sécurité. Quel que soit votre secteur d'activité la sécurité de vos collaborateurs, vos marchandises et locaux est essentielle. Nous vous proposons des configurations adaptées à votre organisation.

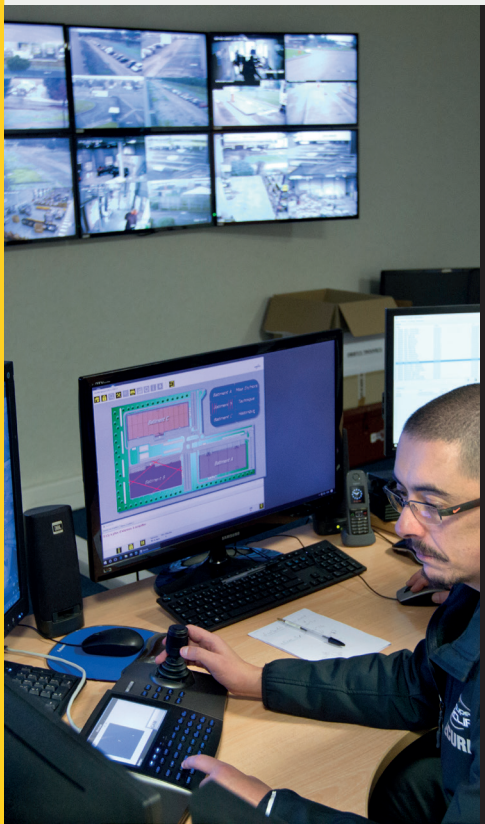

Vous souhaitez :

- **Protéger votre personnel et vos clients/visiteurs**
- **Surveiller les zones sensibles de votre exploitation,** ou toute autre zone nécessitant une attention particulière
- **Contrôler les flux entrants et sortants** et les zones majeures de circulation (flux personnel, client ou visiteur)
- **Sécuriser les flux d'argent et de marchandises** sur l'ensemble de leurs circuits
- **Sécuriser la périphérie de votre exploitation** (parkings, circulations extérieures, réserves déportées et zone de franchissement)
- **Limiter la démarque inconnue**
- **Contrôler, enregistrer, analyser et transmettre des informations** pour effectuer une levée de doute vidéo depuis votre PC de sécurité, smartphone ou depuis nos stations de télésurveillance

Pilotez votre système de vidéosurveillance où que vous soyez et sur n'importe quel device

Il est essentiel que vous puissiez accèder à tout moment et où que vous soyez aux vidéos de votre système de vidéosurveillance. Vous avez ainsi la possibilité de visionner le live ou de consulter à postériori les vidéos déclenchées suite à une alerte. Les plus grands sites sont équipés de PC de sécurité dans lesquels des moniteurs sont installés afin de pouvoir surveiller en direct l'activité sur le site ou visionner les images a posteriori.

Pour les plus petits établissements ne bénéficiant pas de PC de sécurité ou en complément nous avons développé des solutions :

- PC de sécurité mobile et déporté Smart Sentinel
- Application mobile My Stanley

Découvrez nos services de vidéosurveillance et télésurveillance

La télésurveillance est le cœur de métier de STANLEY Security. C'est pourquoi nous vous recommandons de relier votre système de vidéosurveillance à nos centres de télésurveillance.

Le dispositif de vidéosurveillance peut être relié à notre centre de télésurveillance STANLEY Security : c'est un atout fort pour vous apporter de la sérénité en nous déléguant ainsi votre sécurité.

Votre site est sous vidéosurveillance 24h/24, même en l'absence de votre personnel et nous vous tenons informé de tout évènement.

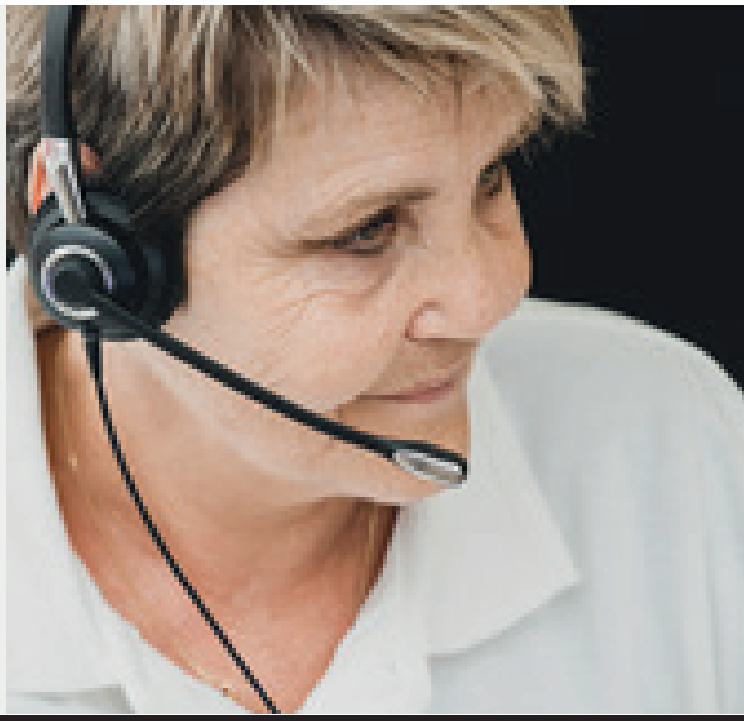

Protection via la vidéosurveillance de vos extérieurs

STANLEY Security a développé une suite de solutions et de technologies capable de protéger les abords de vos locaux.

Conçue pour sécuriser l'extérieur de votre établissement, la suite iAnalyst permet de détecter et suivre les individus tentant de pénétrer sur votre site.

Nous mettons également à votre disposition une caméra thermographique permettant d'anticiper un départ de feu. .

Identifiez des comportement suspects grâce à notre solution anti-maraudage et luttez contre les stationnements gênants.

Récoltez la preuve par l'image en cas d'effraction, agression, vol ou litige

En cas d'alerte, d'intrusion, d'effraction, d'agression ou de vols, le dispositif STANLEY Security de caméras transmet et conserve les images et flux vidéos qui pourront être visionnés si nécessaire plusieurs semaines après les faits. Les forces de l'ordre pourront alors réquisitionner ces précieuses images afin de mener leur enquête.

Vous pourrez également transmettre les extraits de vos caméras de vidéosurveillance à votre assureur dans le cadre d'un dédommagement.

Performance de la vidéosurveillance

Selon la taille de vos locaux, leur typologie (commerces, bureaux, industries, hôtels etc) les équipes de STANLEY Security vous proposeront une installation personnalisée. Après avoir procédé à une étude de risques qui mettra en exergue les failles de votre système de sécurité actuel ou les points vulnérables de vos locaux, nous vous présenterons le projet d'installation de système de vidéosurveillance adapté à votre établissement.

Ce système de vidéosurveillance peut se composer de quelques caméras pour les plus petits sites ou de centaines de caméras pour les sites dont la superficie est très importante. Les caméras proposées par STANLEY Security sont haute définition et sont reliées à un enregistreur. Votre site, une fois sous vidéosurveillance, bénéficiera donc d'une grande précision d'image.

Découvrir les caméras STANLEY Security de vidéosurveillance :

Nos Caméras dôme

Avec leurs designs épurés et leurs petites tailles , ces caméras s'intégreront parfaitement dans n'importe quel environnement. Ces caméras sont parfaites pour l'intérieur car elles sont anti-vandal et impossible à désorienter.

Caméra compacte

Ces caméras sont de conception robuste avec un pied de fixation intégré. Elles répondent parfaitement aux conditions climatiques extrêmes et peuvent être positionnées facilement sur n'importe quel support (mur, plafond, poteau ...).

Règlementation associée

La législation en matière de **vidéosurveillance** est très stricte. Vous devrez vous conformer aux règles définies par la loi et appliquées par la Préfecture dont vous dépendez.

Sachez que le visionnage de vos images de vidéosurveillance est possible en direct ou en différé. La loi vous autorise à conserver les vidéos jusqu'à 30 jours (selon l'arrêté Préfectoral délivré). L'accès aux images de vidéosurveillance est réglementé par la législation et ne permet pas à n'importe qui d'y accéder.

Vous devrez désigner plusieurs personnes habilitées à visionner les vidéos.

Les bénéfices liés à l'exploitation d'un système de vidéosurveillance sont nombreux :

- La présence de caméras de vidéosurveillance à un fort **pouvoir dissuasif.**
- Un système de vidéosurveillance prodigue un **sentiment de sécurité à vos employés, clients et visiteurs.**
- Les images de vidéosurveillance sont utiles en cas de litiges (accident sur un parking par exemple), en visionnant les images a posteriori vous savez exactement ce qu'il s'est passé. **Vous pouvez remettre les images de vidéosurveillance à votre assureur.**
- Les caméras permettent à vos agents **d'identifier les comportements suspects en toute discrétion.**
- **Les images de vidéosurveillance peuvent être mises à disposition ou réquisitionnées par les forces de l'ordre dans le cadre d'une enquête.** Cela peut permettre d'identifier de manière fiable un individu suspecté de vol, d'agression ou de tentative d'intrusion.
- **Réduction des frais de gardiennage.**
- Connectez vous à distance grâce à notre application My Stanley Security et **gardez un œil sur vos locaux où que vous soyez.**

En faisant appel à STANLEY Security vous êtes pris en charge de A à Z par un expert de la sécurité électronique

Nous vous conseillons afin de vous proposer un système de vidéosurveillance sur-mesure.

Un audit est effectué sur le site à équiper et une offre personnalisée vous est transmise. L'installation est réalisée par des techniciens expérimentés qui formeront vos équipes afin que vos agents exploitent en toute autonomie le système de vidéosurveillance. Vous pouvez également choisir d'être télésurveillé et protégé 24h/24 et 7j/7 par nos opérateurs. Nous assurons la maintenance de votre système et assurons un service après-vente pour votre tranquillité. STANLEY Security France répond aux exigences APSAD et est certifié R82 NF Service.

35
AGENCES

3
CENTRES DE TÉLÉSURVEILLANCE

200
OPÉRATEURS DE TÉLÉSURVEILLANCE

600
TECHNICIENS

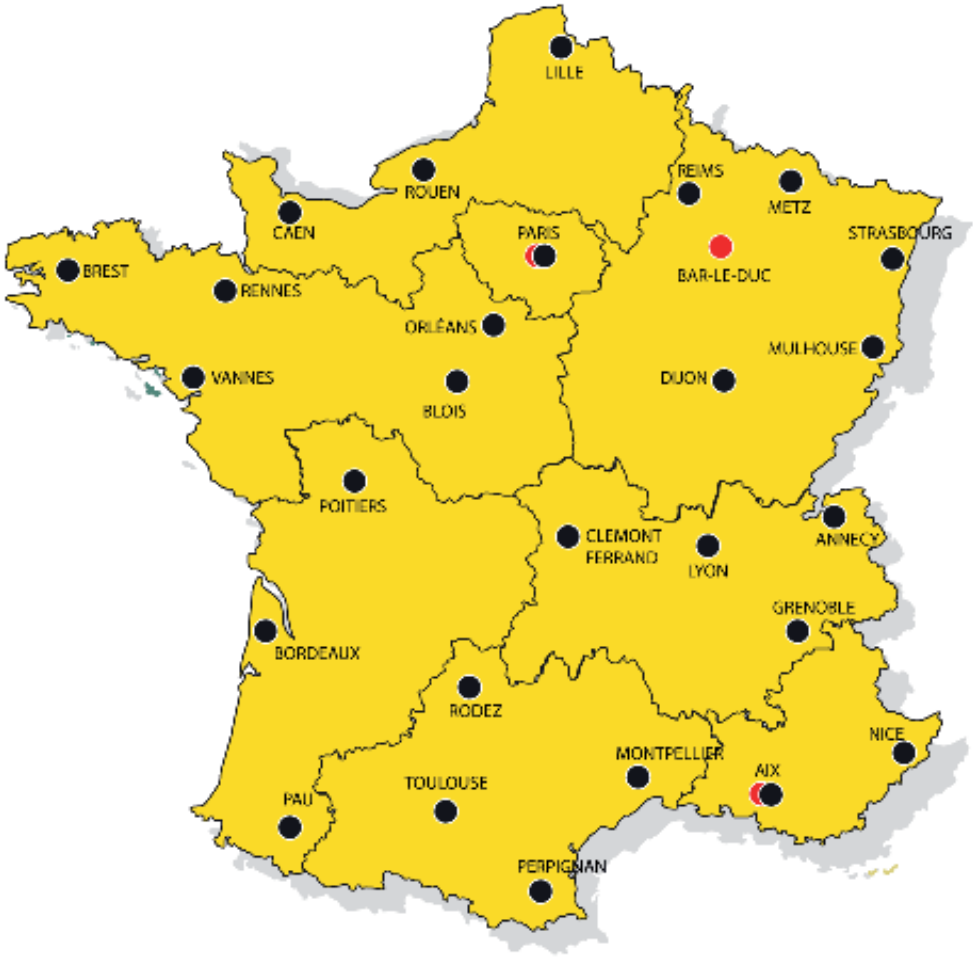

À PROPOS DE NOUS

STANLEY Security offre des solutions intégrées et connectées pour manager votre sécurité.

Nous concevons, installons, maintenons et télésurveillons des systèmes interopérables pour une sécurité connectée, simple et efficace.

NOUS CONTACTER

www.stanleysecurity.fr

0 800 29 89 29 Service & appel gratuits

NOS CERTIFICATIONS

Les certifications conjointes NF service & APSAD reconnues par les professionnels de la sécurité et de l'assurance, sont une garantie de maîtrise des risques et de la qualité des interventions des installateurs depuis la définition des besoins de l'utilisateur jusqu'à la réception et la maintenance de l'installation avec l'emploi de matériels sûrs et adaptés.

- **DÉTECTION INTRUSION** : N81(standard ou renforcé) ou DI81 pour la détection intrusion
- **VIDÉOSURVEILLANCE** : N82 (standard ou renforcé)ou DI82 pour la
- **DÉTECTION INCENDIE** : N7, DC7 ou DI7 pour la
- **TÉLÉSURVEILLANCE** : APSAD P5 et Certificat de conformité N31 communiqué sur demande

STANLEY SECURITY FRANCE, SASU au capital de 80 180 017,20 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 789 367 174, ayant son siège social au 45/47 boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine, titulaire de l'autorisation d'exercer n° AUT-094-2119-12-03-20200359143 délivrée par le CNAPS, selon la loi n° 2014-742 du 1er juillet 2014, l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. N° TVA Intracom. : FR 85 789 367 174 - Code APE 8020Z.
Document non contractuel, modifiable sans préavis.